PRE INVENTAIRE

DU

PATRIMOINE

ARCHITECTURAL

ET DES

SITES

1975

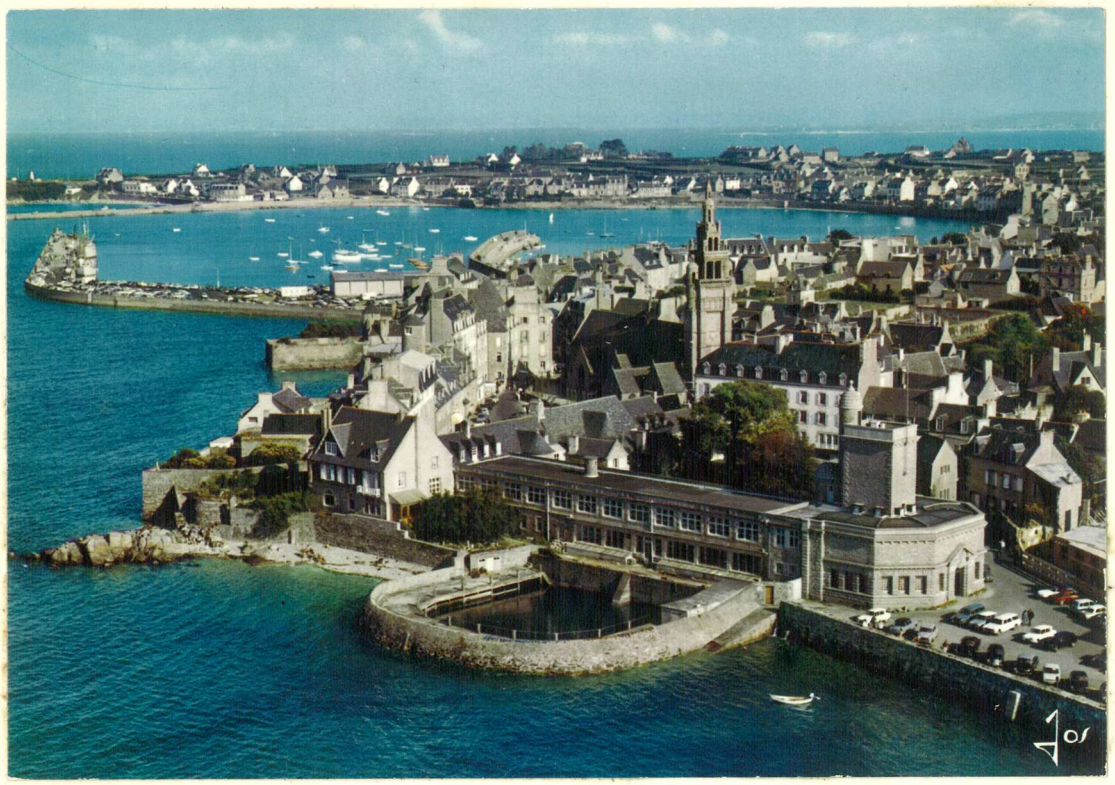
R O S C O F F

Le dossier de pré-inventaire du patrimoine architectural et des sites de la commune de Roscoff a été réalisé par Y.-P. Castel, sous l'égide de la Commission Régionale Bretagne de l'Inventaire des Monuments et Richesses artistiques de la France et du Centre National de la Recherche Scientifique pour le compte du Groupe d'Etude et de Programmation du Finistère.

La direction des travaux a été assurée par Monsieur J.-C. Menou, secrétaire de la Commission Régionale.

Enquêtes et photographies
(complétées par les clichés
de Monsieur l'Abbé Feutren) :
J.-Y.LE GOFF . I970
Y.-P. CASTEL . 1975

Rédaction :
Y.-P. CASTEL. I975



Vue de la ville avec le port. Au premier plan, la station biologique.



Vue de la ville. Beaucoup de maisons datent de la seconde moitié du XVI° siècle et du XVII° siècle. L'estacade permet l'embarquement vers l'île de Batz.

ROSCOFF

PRESENTATION GENERALE

Introduction

1- Vocation maritime
2- Vocation rurale
3- Vocation touristique

Antiquités

Les Monuments religieux - Les croix de chemin

L'agglomération

- Situation d'ensemble - propositions.
- Habitat urbain ancien - propositions.
- Espaces verts - propositions.

L'habitat rural - propositions.

Paysages et sites

Introduction
Site rural - propositions.
Sites cotiers :
Quartier Nord-Ouest
Quartier Nord- Est
Côte Est

Conclusion

PRESENTATION GENERALE

INTRODUCTION

Roscoff, l'une des 928 communes privilégiées du littoral français, située à la pointe Nord-Est du pays de Léon, possède les caractères, intimement mêlés, d'une triple vocation, depuis longtemps reconnue, maritime, rurale et touristique.

1) - Vocation maritime.

Vieille cité, née et modelée dans le développement du commerce maritime au XVI° siècle, Roscoff présente un ensemble bien conservé d'habitat urbain. Mais le nouveau visage de la cité se dessine depuis la création de nouvelles installations portuaires, qui mettent en relation la côte Nord de la Bretagne avec Plymouth, par le port en eau profonde.

La pêche reste une activité secondaire, encore que l'activité des Grands Viviers où transitent les crustacés soit considérable et que la pêche à pied soit importante sur le large estran laissé par la mer à son reflux.

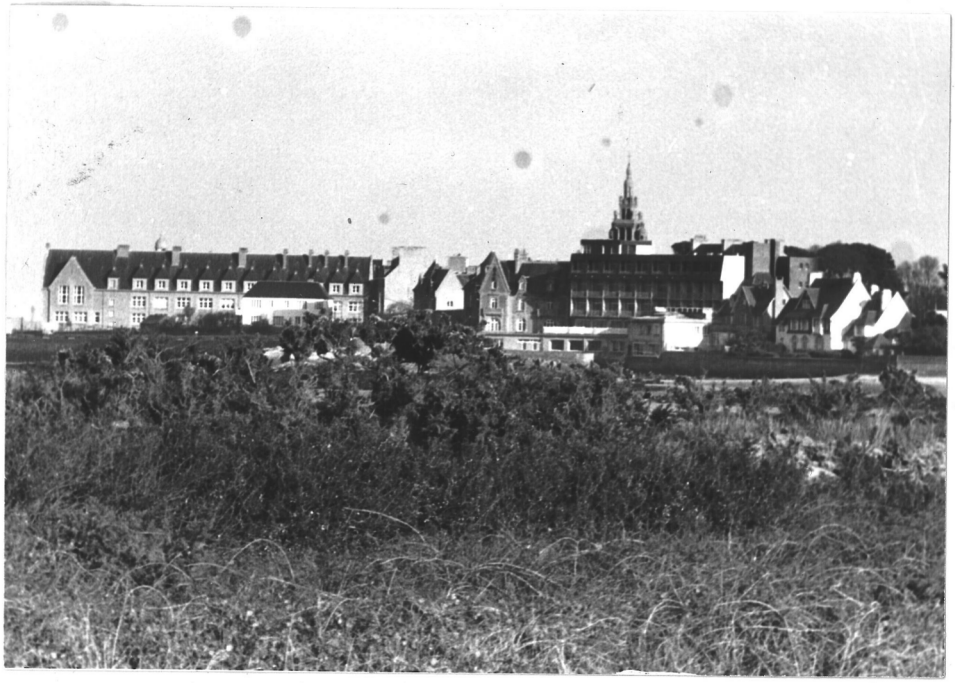
Le thermalisme marin y trouve depuis de nombreuses décennies un site priviligié grâce à la situation et à la douceur du climat.

La recherche scientifique s'est développée par l'extension, depuis la guerre, de la station biologique.

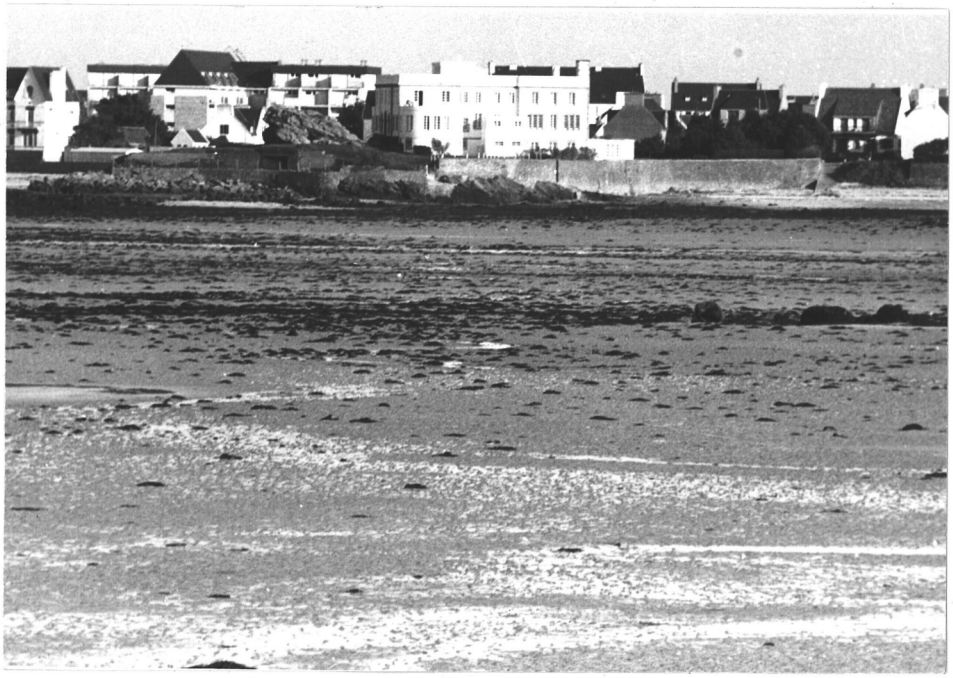
2) - Vocation touristique.

Elle est double. Un tourisme particulier lié à la clientèle spécifique attirée par le thermalisme marin devance et prolonge la saison estivale.

Roscoff forme ainsi une unité vivante et originale où s'entremêlent plusieurs éléments d'activités. Jusqu'à présent le développement s'est fait de manière heureuse. Désormais on entre dans une phase nouvelle. La cité subit des transformations importantes dont l'orientation et le contrôle à long terme exigent une vigilence particulière, dans un département où sept personnes sur dix résident et travaillent dans une commune littorale.



46/7 - Ensemble des installations de la station biologique, vue de l'Ouest.



46/12 - Centre de tholassothérapie.

ANTIQUITES

Occupé dès la préhistoire, station aménagée par les Romains, (les Moguérou évoquent la présence d'un camp), point d'embarcation pour l'Ile de Batz (Croas-Batz), où les premiers moines eurent leur monastère, havre primitif (le Quélen), hameaux dispersés (Gardaléas, Rosko-Goz, d'où Roscoff tire son nom), le site très ancien est intéressant.

Les excavations en cours pourraient révéler des vestiges anciens dont il est de grand intérêt de signaler aux instances compétentes la venue au jour éventuelle. Aux découvertes répertoriées s'en ajouteront d'autres qui complèteront la liste établie par la Direction Régionale des Antiquités préhistoriques et des fouilles :

- Le Rhun, souterrain protohistorique, découvert en 1972 ;
- Dolmen détruit de Sainte Barbe ;
- Roc'h Tréguiniec ou roc'h Trévigner ;
- Ile Verte, découverte d'objets en bronze, en 1850 ;
- Rosko-Goz, découverte d'une stèle gauloise ;
- Restes de Kjokkenmoddings (amas de débris culinaires et ménagers de populations préhistoriques).

On sait la perte irréparable constituée par la destruction systématique en 1945 des dolmens de Kéravel situés au Sud de la commune. Un tel vandalisme, inconscient et mesquin, ne doit pas se reproduire.

PROPOSITIONS. La carte signale les points où ont été découverts des vestiges. Il est nécessaire de faire attention si des travaux nouveaux sont entrepris sur ces sites.

Ne pas négliger les découvertes fortuites amenées par des excavations sur des sites non répertoriés. Les photos des trouvailles trouveront place au syndicat d'initiatives.

LES MONUMENTS RELIGIEUX

Il faut noter tout d'abord qu'ils ont une affectation qui les maintient en bon état.

L'église paroissiale, Notre-Dame de Croas-Batz, (XVIe ~~XVe~~ siècle), s'inscrit dans un cadre original, avec deux chapelles et un mur d'enclos qui les protège. La vue, ouverte sur le côté Nord de la place, étroite sur les autres flancs où les contraintes de la circulation ont amené l'établissement de sens uniques, établit le monument dans un cadre unique.

Des quatre chapelles de plan rectangulaire simple qui subsistent, deux sont dans la ville : Sainte-Anne, sur le quai, accueille les services du Syndicat d'Initiative et de petites expositions temporaires ; Saint Nicolas, chapelle de l'hospice, accueille le service paroissial quotidien pendant la saison d'hiver. La chapelle Sainte Barbe est un amer important pour la navigation, tout en étant un lieu de dévotion, où se déroule un célèbre pardon.

Plus aléatoire est le sort de l'oratoire privé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, sur la route de Saint-Pol. Ouverte aux passants, elle a été dépouillée récemment de l'ancienne statue de la Vierge à l'Enfant.

De la chapelle Saint-Ninien, seule construction sur le front de mer, lorsque Marie-Stuart, la petite reine d'Ecosse, débarqua en 1548, il ne reste que deux portes. La navrante histoire de sa destruction doit rendre vigilant sur le sort qui peut attendre les édifices actuels.

LES CROIX DE CHEMIN

Parmi les croix anciennes qui parsemaient le territoire de la commune, seule subsiste la croix de Rosco-Goz, en bon état, beau spécimen de la sculpture du XV° siècle.

La croix de Kerguennec est récente. Mais la rectification du carrefour a fait découvrir des vestiges sculptés datés de 1619.

PROPOSITIONS.

A) Lors de la découverte d'éléments anciens, comme à Kerguennec, prévoir dans un bref laps de temps, la remise en place des vestiges sur le site. Ici, l'opération est simple. Le scellement empêchera le pillage.

B) Porter une attention particulière aux lieux-dits où il y avait autrefois des croix :

- Croas Coffed.
- Capucins.
- Courbet, rue où s'élevait la croix appelée croix de Jehan Philippe, XVI° siècle.
- Kergistin.
- Pen ar Créac'h.
- Pontigou, (vestiges retrouvés, en dépôt chez Mr Guivarch).
- Saint Nicolas.

C) La liste ci-dessus n'est pas limitative, des découvertes importantes peuvent être faites ailleurs.

L'AGGLOMERATION.

SITUATION D'ENSEMBLE

Le développement primitif de l'agglomération le long du front de mer, s'étend sur plus d'un kilomètre, à partir des "loties" consenties par l'évêque de Léon à l'endroit des riches marchands roscovites, au XVI° siècle.

Ce premier plan d'urbanisme s'est fait selon des lois simples où l'on a réservé, pour tous, le libre accès à la mer. En effet, des passages nombreux, bien qu'étroits, furent alors ménagés pour accéder de l'artère principale au bord de la grève. Il en existe toutes les six maisons au plus.

Excellente leçon que les aménagements contemporains se doivent de prendre en compte afin que ceux qui vivent sur le littoral n'en soient pas définitivement coupés par des emprises successives sur le rivage de mer, qu'elles soient le fait de la collectivité ou celui des intérêts privés.

Au XVI° siècle, le développement s'est aussi effectué selon un second axe formé par la voie qui va de Saint-Pol-de-Léon à l'île de Batz.

D'autres axes se sont créés, par la suite, vers l'Ouest, le long de la côte.

Aujourd'hui, entre ces voies, les lotissements se développent. Mais il reste encore de vastes espaces au milieu même de l'agglomération, à l'Est de la R.N. 169 (rue Albert de Mun), et surtout à l'Ouest. Déjà la récente percée de la rue des Johnnies entame les espaces libres, tandis que de nouveaux quartiers sont rejetés au Sud de la gare de chemin de fer, les isolant de la mer.

PROPOSITIONS.

Pour que ce développement ne soit pas anarchique, il serait bon de le limiter et de déterminer des zones réservées à la collectivité à l'intérieur même de l'agglomération, et de règler dans les étroites voies anciennes la circulation plutôt que de les élargir toutes systématiquement.



48/19 - Vue générale de l'agglomération prise du Sud-Ouest. (Kérestat)

HABITAT URBAIN ANCIEN, patrimoine architectural :

Le visage de la cité est marqué par un grand nombre d'habitations urbaines des XVI° et XVII° siècles, demeures de marchands construites autour d'une cour centrale, ou constructions simples, dont les façades constituent des alignements de qualité.

On en verra plus loin le détail dans les notices individuelles. Ici l'on regroupe les caractères généraux des habitations roscovites.

Il faut insister sur la qualité exceptionnelle de cet habitat qui constitue un exemple assez unique parmi les villes du littoral.

Le plan général de la plupart des maisons est rectangulaire avec une tourelle postérieure circulaire à toit en bâtière. la valeur de l'appareil, la multiplicité du décor, montrent le soin apporté par les marchands cossus pour édifier une cité originale.

Le plan des maisons comporte souvent une cave. L'accès se fait par la rue grâce à un escalier droit fermé par deux vantaux inclinés. Ces accès directs conçus pour le stockage aisé et rapide des marchandises, constituent une servitude parce que leurs ouvertures empiètent sur les trottoirs. Certaines de ces caves comportent à l'intérieur des retraits dont certains sont voûtés et dont quelques-uns remontent au XIV° siècle, sinon à une époque plus haute.

Une seconde particularité du plan des anciennes maisons de la ville est la tourelle de l'escalier qui s'élève sur la façade postérieure, plus ou moins engagée, de plan circulaire, parfois carré, avec escalier à vis.

Un autre type de tourelle s'élève pour la surveillance de la mer n° 25, rue Amiral Reveillère, où elle est indépendante, au n° 9, rue Gambetta, où, intégrée à une aile d'habitation, elle s'accompagne d'embrasures pour armes à feu.

Les facades des maisons sont en pierre de taille, (n° 10, 18, rue Albert de Mun, n° 12, 43, rue Amiral Courbet, n° 9, 19, 22, 25, rue Amiral Réveillère, n° 1, 2, 10, rue Armand Rousseau, n° 12, rue Edouard Corbière,

n° 23, 31, rue Gambetta, n° 12, rue Yan d'Argent, n° 23, place de l'Eglise, etc...).

L'appareillage de nombreuses façades est en moellons parfois régulier, d'autres fois, tout à fait irrégulier. Il en est de même, par souci d'économie, des élévations postérieures et latérales.

Certaines façades sont enduites, d'autres sont blanchies à la chaux, ce qui est d'un effet très beau, mettant en valeur les encadrements de pierres taillées des ouvertures.

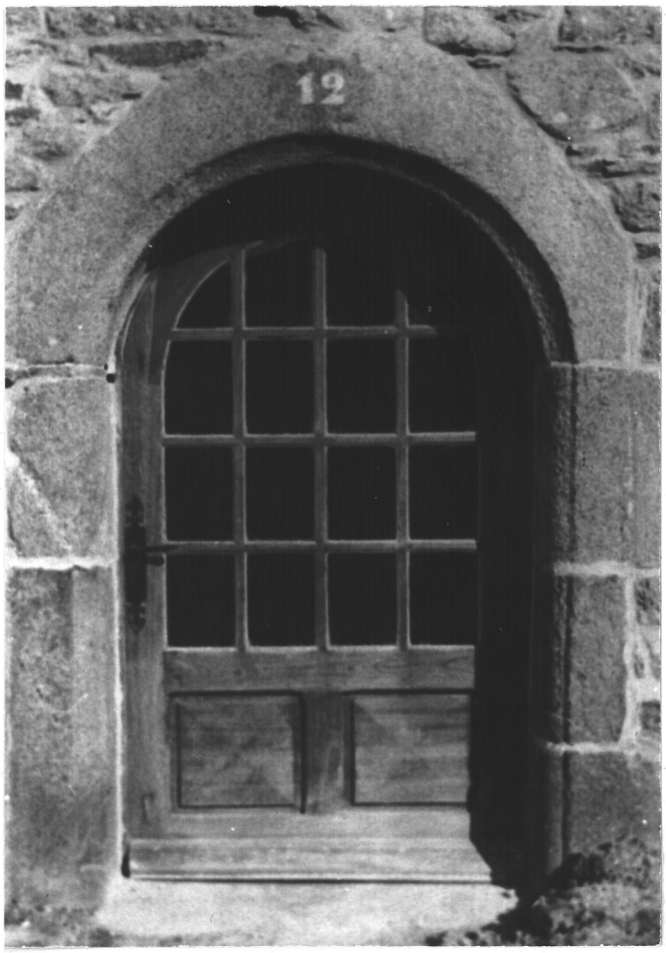
Les façades des maisons plus anciennes comportent un seul étage. D'autres, à partir du XVIII° siècle en comptent deux.

Les ouvertures, portes, fenêtres, lucarnes surtout, éclairant le comble, ont été l'objet d'un soin particulier, arcs cintrés, linteaux et appuis moulurés. Lorsque les façades ont été remaniées, elles subsistent et contribuent au charme de l'ensemble des rues anciennes. Portes cintrées (1582, n° 18 rue Albert de Mun, 1598, rue des Johnnies, (réemploi), parfois en anse de panier, avec moulurations plus ou moins raffinée, fenêtres à accolades simples ou doubles, ayant parfois conservé leur traverse, tandis qu'on a supprimé le meneau pour améliorer l'éclairage intérieur.

Les lucarnes sont remarquables, quelques-unes à fronton triangulaire, du XVI° siècle (n° 16, rue Albert de Mun, 25, rue Amiral Réveillère), la plupart de type Renaissance, au fronton à étages, ornés de volutes et de masques sculptés dans une architecture où règnent les multiples corniches. Quelques-unes sont datées (1601, n° 25, place de l'Eglise, 1603, n° 2, rue Armand Rousseau). Certaines lucarnes ont été réutilisées lors de remaniements (n° 4, rue Albert de Mun).

Plus nombreux sont les combles éclairés par des lucarnes à croupes débordantes, couvertes d'ardoises, et coiffées d'un amortissement de grès (n° 12, rue Albert de Mun, n° 9, rue Amiral Réveillère).

A l'intérieur des maisons, subsistent des cheminées à linteaux et montants de pierre. Quelques unes sont défigurées, d'autres ont été plus ou moins bien utilisées pour recevoir les appareils ménagers modernes.



28/25 - Vantail de porte garni de carreaux.



26/8 - Porte d'intérieur réemployée en façade, rue des Johnnies.

En conclusion, la multiplicité des façades d'origine, et d'éléments réemployés, donne un aspect urbain qu'il est de toute importance soit de sauvegarder, soit d'intégrer dans les remaniements envisagés.

Roscoff tien ainsi une place de choix parmi les anciennes petites cités marchandes bretonnes dont l'habitat reflète l'histoire et contribue, autant que sa situation, à la rendre très attrayante.

Cela lui a valu de concourir à l'Année européenne du Patrimoine Architectural, grâce à la collaboration active de l'abbé Feutren.

PROPOSITIONS

Les accès aux caves sont à protéger, sans cela leur suppression sera complète sans tarder.

Les tourelles sur l'arrière des maisons, par suite des percées de rues, se présentent en façade. La négligence de leur entretien du temps où elles étaient enclavées n'est plus de mise.

Les façades ne doivent pas être décapées systématiquement. Au moins certaines dans les maisons à un étage peuvent garder un crépi blanchi à la chaux, (n°s 34, 36, rue Gambetta), facile à entretenir.

Les petits auvents couverts d'ardoise sur le devant des façades des maisons de commerce sont une mode qu'il n'est pas nécessaire de généraliser pour "faire breton".

Les lucarnes, élément original de la physionomie urbaine, doivent recevoir un soin particulier. Les reconstitutions de grandes lucarnes à la moderne ont un dessin souvent lourd. Le réemploi d'une lucarne de pierre sculptée à un niveau trop élevé dans une façade totalement reconstituée ne joue pas le rôle que l'on attend d'elle.

L'adjonction de lucarnes nouvelles, lorsque le toit comporte une lucarne ancienne peut se faire en bois. Pour le module on doit s'inspirer des lucarnes de bois à croupe, si nombreuses et dont le dessin est juste.

Le réemploi des portes est facile, encore que le dessin du van-

tail doive cadrer avec l'architecture même de cette porte. Un assemblage simple inspiré des portes anciennes est préférable à un dessin nouveau traité lourdement. On est amené désormais à percer des jours dans ces vantaux, pour éclairer le vestibule. Le choix des encadrements et des verres est important.

Le réemploi anarchique d'éléments de toutes époques est loin de produire l'effet escompté. L'équilibre d'une façade va au delà de la réutilisation à n'importe quel prix de "vieux cailloux". Faire vieux devient comique dans plus d'un cas.

A l'intérieur, le problème des cheminées, désormais inadaptées, est délicat. Il est à considérer de manière particulière à chaque fois que l'on envisage une transformation.

Les alignements de façades sont souvent défigurées par les installations de fils électriques. On va progressivement vers une amélioration esthétique. Mais ne faut-il pas mettre en garde contre la mode du faux vieux, qui envahit l'éclairagisme. Les lanternes carrées de type réverbère sont loin d'avoir la qualité de lignes et du matériau des originaux qui fournissent les modèles. Des formes pures et simples bien calibrées sont plus adaptées aux problèmes d'éclairage.

Dans la construction moderne, les lignes simples des immeubles sans prétention sont plus supportables que les constructions alambiquées de qui veut faire la "maison bretonne".

ESPACES VERTS URBAINS.

La ville manque cruellement d'espaces verts et d'arbres. Les "tamaris", plantés à l'Ouest, souffrent de la violence des vents. Les grands arbres du placître de l'église, devenus dangereux ont été abattus et remplacés par de jeunes plants, sans que l'on ait songé à un remplacement progressif. Le cimetière ne comporte pas de plantations. Il y a pourtant de belles haies, comme dans la rue de Moguérou.

PROPOSITIONS

Encourager les particuliers à planter quelques arbres qui ne soient point seulement des essences d'ornement qui ne poussent pas très haut, et qui ne profitent qu'à eux-mêmes.

Etablir des haies de fusain, d'escalonias, de cyprès, plutôt que des murs de clôture bas qui ne protègent de rien. Le paysage rural de la commune apporte à ce sujet une excellente leçon, et l'exemple des Anglais amateurs de haies vives peut être un stimulant dans une cité plus liée que jamais avec l'Outre-Manche.

La constitution d'un parc municipal dans le milieu de la ville est encore envisageable, mais ne le sera bientôt plus lorsque l'envahissement de l'espace bâti à l'Est de la rue Albert de Mun, sera achevé !

Cette création équilibrerait heureusement le pôle d'attraction que constitue le bord de mer.

HABITAT RURAL

Sans avoir la qualité de l'habitat urbain, l'habitat rural présente des spécimens anciens non négligeables : maisons basses à Keradraon; Roch'higou, Roscogoz, Ty-Pella dont certaines remontent au XV° siècle, maisons à étage, comme Kerguennec et le Laber.

Solides maisons simples de plan rectangulaire avec, parfois une aile sur l'élévation antérieure, parfois aussi des bâtiments sur le côté Nord, Keraison, Kerjistin, alors que la cour, au Sud, est cernée, comme dans les fermes de la région, de bâtiments d'exploitation.

Dans ces ensembles homogènes la maison principale a souvent été refaite récemment et comporte ces ailes latérales éclairées par une fenêtre où se logeait la table familiale.

PROPOSITIONS

Ces hameaux ponctuent le paysage, et en constituent l'un des éléments importants. Il est à souhaiter qu'une attention plus grande soit portée à l'amélioration des demeures anciennes. Sans cela on assiste à la construction systématique d'unités nouvelles qui ne trouvent pas toujours place dans un complexe dont la lente croissance a fait un être vivant où cellules d'habitation et de travail sont harmonieusement liés, non seulement pour le plaisir de l'oeil mais pour la commodité des usagers.

L'orientation des implantations nouvelles, non assujetties aux nécessités des alignements des rues, est capitale. On oublie d'orienter correctement les constructions nouvelles, c'est-à-dire d'en priviligier la face Sud et de la protéger des vents dominants, ce que l'on ne négligeait jamais autrefois.

PAYSAGE ET SITES

Introduction

La commune entière constitue un paysage priviligié. De partout, on aperçoit quelque découpure de la côte appuyée par la longue ligne de l'île de Batz, les îlots et les roches, au Nord.

Une seule zone boisée, de manière d'ailleurs peu rationnelle par manque d'entretien, le domaine de Kerestat. Ailleurs, bouquets d'arbres, à Laber, Perharidy, Sainte Barbe.

La côte constitue la partie la plus originale, qu'elle soit en relation avec la partie rurale ou avec l'agglomération.

Les grèves ne forment nulle part de très grandes plages, mais, partout, même sur la face Est, les criques offrent des éléments ponctuels utilisables pour les loisirs de l'été.

SITE RURAL

La voie de chemin de fer, le divise en deux parties. A l'Ouest, vaste zone agricole aux champs élargis par l'arasement de talus, où la culture sous serres se développe. Largement ondulée, elle s'ouvre sur l'anse du Laber. A l'Est, le parcellaire ancien est moins touché et un vaste vallon aboutit à la grève de Naot Vras. Les chemins d'accès aux criques sont encore généralement intacts, car la fréquentation de la côte, ici, est réservée à de rares connaisseurs que ne rebutent pas les criques garnies de galets. Les champs sont bordés de haies de fusains et d'escalonias, plantés sur des murets, les habitations sont groupées en gros hameaux, comme Lagatvran, Poul-ar-Brohou, Ruviec.

Propositions

Une protection du quartier Sud-Est est souhaitable. Il n'est pas encore touché par le développement anarchique de l'habitat. Sa vocation rurale n'est pas et ne peut être entravée par la proximité d'une côte sauvage dont la fréquentation piétonne pourrait être encouragée et protégée.

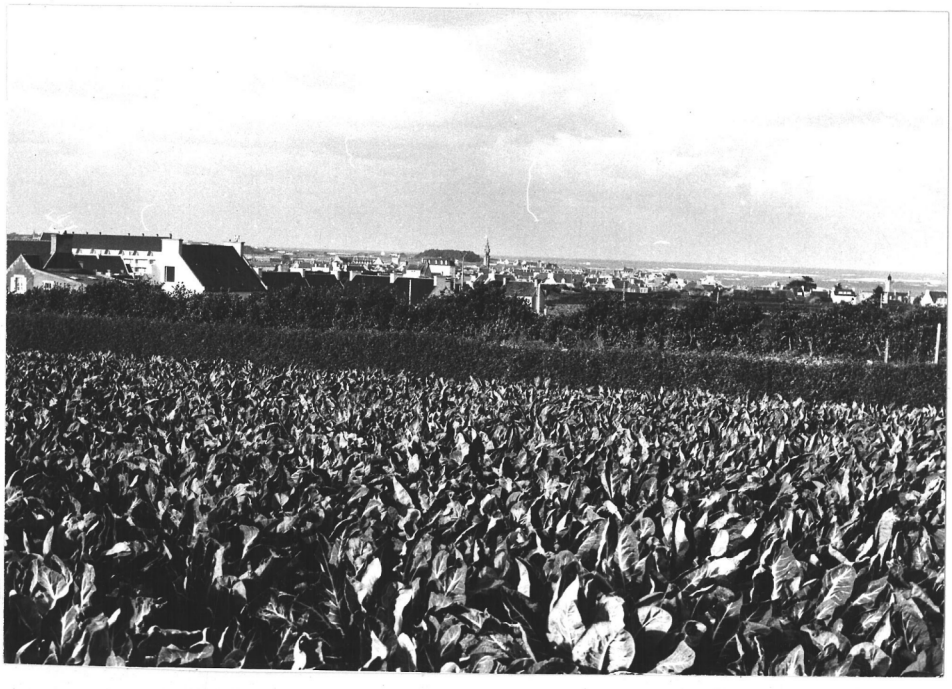
Les chemins d'accès aux grèves, étroits, peuvent être conservés



51/9A - Vue de Poul ar Broc'hou vers Kerestat, à l'Ouest.



52/10A - Vue de Poul-ar-Broc'hou vers Kerguennec et l'anse du Laber, au Nord-Ouest.



52/12A - Vue de Poul ar-Broc'hou vers la ville, au Nord.

à condition de ménager, en retrait, vers l'intérieur, les zones de parking, que l'on va sans cela retrouver automatiquement sur le rivage.

SITES COTIERS

Insérés intimement dans le paysage rural et dans l'agglomération, ce sont eux qui font de Roscoff ce qu'il est.

Quartier Nord-Ouest, l'anse du Laber.

Vaste découpure, bordée par la pointe de Perharidy, qui partage ses grèves avec la commune de Santec par le Laber, la Palud et le Teven-ar-Rouanez. Large estran que l'on traverse sans danger à marée basse ou que le promeneur peut longer aisément en partant de la ville. Domaine propice à la pêche à pied et aux prospections des biologistes. Côte bordée d'établissements de cures et de soins.

Propositions

Il est à protéger entièrement pour ces multiples raisons.

Un balisage de promenades peut y être effectué, dont l'itinéraire conduira jusqu'aux sentiers ruraux du Nord de Kerestat et jusqu'au sommet Créach-Vilin.

Des sens uniques pour apporter la sécurité aux piétons, au niveau de Rosko-Goz, seront nécessaires.

Un balisage pour les traversées de l'anse, aux amorces du côté de la ville, au moins, mettrait à la disposition d'un grand nombre une vaste aire qui ne coûte rien à aménager.

Quartier Nord-Est, le port.

Zone connue et accessible puisqu'elle comporte la majeure partie de l'agglomération et des installations portuaires. L'extension du terre-plein du Quélen pourrait libérer des espaces situés plus au Nord.

Propositions

Plantation d'arbres et de haies en bordure de ce nouveau parking

comme dans le square, près de la chapelle Sainte Anne (syndicat d'initiatives).

Protection nécessaire du site du rocher où s'élève la chapelle Sainte-Barbe, en essayant de lui garder le caractère qu'il présente actuellement.

Il est dommage que le site de la pointe de Bloscon soit enclavé dans le domaine des Grands Viviers de Roscoff, ce qui en interdit l'accès et privatise le littoral.

Côte Est.

Au Nord, s'est construit le port en eau profonde qui a immédiatement été un pôle d'attraction pour les visiteurs. Le remodelage nécessaire a provoqué la destruction de grands rochers et la disparition du domaine de Landivinec.

Mais toute la côte, au Sud du port, comporte des monuments naturels nombreux constitués par une série de cinq criques et des masses de rochers.

Propositions

Plus haut on a montré combien cette zone faisait avec la bordure rurale un tout indissociable qui appelle une protection globale.

Les chemins d'accès à la côte ne doivent pas être élargis, même s'ils demandent une amélioration. Les zones de parcage de voitures doivent être créées en profondeur et non être installées à proximité immédiate de la grève.

Conclusion

Ensemble harmonieux, pas trop touché dans ses profondeurs, la vigilence est nécessaire si l'on ne veut pas perdre, avant la fin de la décennie qui s'ouvre, les qualités qui font de Roscoff la cité la plus agréable de la côte Nord du pays de Léon.